



Planète Réfugiés-Droits de l'Homme
Association Loi 1901
15 Rue Luc Solé¹
66 660 Port-Vendres

À l'attention de M. Mansour Kamardine
Député
Président du groupe d'amitié France-Comores
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Objet : Politique de coopération au développement de la France. Soutien au secteur de l'État de droit et de la justice aux Comores

Monsieur le Président,

L'association Planète Réfugiés-Droits de l'Homme, que je préside, est une association dont le mandat est d'œuvrer au respect des droits fondamentaux des plus vulnérables en France et à l'étranger, notamment via la publication des travaux de recherche appliquée sur la situation de l'État de droit et des libertés fondamentales, ainsi que des actions d'alerte et de plaidoyer sur la même thématique.

Planète Réfugiés-Droits de l'Homme a eu l'opportunité d'effectuer au mois de mai-juin 2018 une première mission sur le secteur de l'État de droit, des droits fondamentaux et de l'accès à la justice. Le but de cette mission était de rencontrer les acteurs institutionnels et de la société civile afin de dresser un bilan préparatoire sur l'état du secteur de la justice et des prisons dans le pays.

Moins de 3 % du budget national est affecté à la justice comorienne, et 90 % du budget du ministère de la Justice est alloué aux salaires de ses fonctionnaires. Il n'existe pas de véritable politique pénitentiaire dans le pays et le secteur de la justice est véritablement à l'agonie. Il n'existe dans les faits aucune formation initiale et continue pour les magistrats comoriens (les Comores comptent entre 50 et 100 magistrats, soit un magistrat pour 8 000 à 16 000 habitants), alors même que car la moitié des magistrats actuellement en fonction doit prendre sa retraite d'ici deux ans. Quant au secteur pénitentiaire, il est complètement laissé à l'abandon. Le taux de surpopulation carcérale à la prison de Moroni est de 220 % en moyenne. Les conditions d'hygiène de base, d'alimentation, d'accès aux soins et aux personnels de santé ne remplissent pas les standards minima. Selon les informations récoltées par Planète Réfugiés-Droits de l'Homme sur place, plusieurs mineurs seraient détenus avec des adultes. En outre, il n'existe pas de corps de garde pénitentiaire, avec le recours à des sociétés privées

¹ Le relevé des conclusions du CICID du 8 février 2018 est disponible sur le lien suivant : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/releve_de_conclusions_du_comite_interministeriel_de_cooperation_internationale_et_du_developpement_-_08.02.2018_cle4ea6e2-2.pdf

de sécurité pour gérer la prison de Moroni depuis 2001, et des policiers/gendarmes - en fonction ou pas- pour les autres établissements pénitentiaires des Comores.

Cette situation alarmante est d'autant plus préoccupante qu'en juin 2019, le Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, M. Nils Melzer, a été contraint de mettre fin à sa visite de travail aux Comores du fait d'obstructions de la part des autorités comoriennes concernant le déroulé de cette visite et les entraves quant à l'accès à certaines personnes détenues².

Dans cette perspective, Planète Réfugiés-Droits de l'Homme vous sollicite dans le but de la présentation, comme question ouverte au gouvernement, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français sur ses actions concrètes de soutien au secteur de la justice et des prisons aux Comores. L'une des priorités stratégiques de la politique de développement et de coopération de la France, telles que mentionnées dans le relevé des conclusions du Comité interministériel de la Coopération internationale et du développement (CICID) du 8 février 2018, vise à se concentrer sur le renforcement des mécanismes de justice et à la formation des personnels judiciaires, des avocats, et des défenseurs des droits. Entre 2008 et 2017, l'Agence française de développement a engagé plus de 78 millions d'Euros aux Comores. Le secteur de la gouvernance de la justice et des prisons reste à ce jour le grand absent de cet appui. Face à ces besoins prégnants, la réponse opérationnelle de la France et de l'Union européenne en matière au secteur de l'accès à la justice aux Comores se fait attendre. Il en va de la crédibilité de leur action.

En vous remerciant par avance,

Nordine Drici
Président
Planète Réfugiés-Droits de l'Homme

² Pour davantage d'information, le lien vers le communiqué de presse des Nations unies suite à l'interruption de cette visite du Rapporteur spécial aux Comores, <https://news.un.org/fr/story/2019/06/1045801>